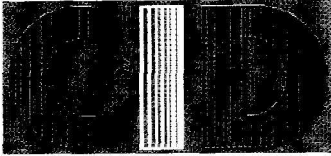


1998-63

A NUMERISER



NOUVELLES FORMES DE GUERRES DANS UN MONDE MULTIPOLAIRE ?

CEN MELLET
CID/B1
1997-1998

PLAN DU MEMOIRE

I. DE LA DIFFICULTE D'UNE DEFINITION DE LA GUERRE.

1. Les définitions classiques.

2. Vers la notion de conflit armé majeur.

II. LES GUERRES INTERETATIQUES ET LES GUERRES CIVILES

1/ Obsolescence des guerres interétatiques.

2/ Persistance des guerres civiles.

III. ESSAI DE TYPOLOGIE DES CONFLITS CONTEMPORAINS

IV. LES GUERRES DU FUTUR

INTRODUCTION

Depuis la chute du Mur de Berlin en 1989, le XXème siècle, pour les historiens, est terminé. Il aura entretenu avec la guerre une relation toute particulière : deux conflits mondiaux d'une intensité et d'une ampleur inédites, une longue course aux armements aux potentialités apocalyptiques, puis la brusque décomposition d'un empire qui laisse sans ennemi désigné des armées occidentales devenues inadaptées.

Le sens que pouvait revêtir une telle fin de siècle a suscité d'innombrables réflexions sur le mouvement de l'histoire, son épuisement supposé et celui de ses mêlées meurtrières. Certains pays, certains continents en auraient-ils terminé avec les guerres ? Celles-ci, au contraire, resteraient-elles le « fléau inévitable » que dénonçait Voltaire et la disparition de l'antagonisme Est-Ouest ne favoriserait-elle pas une prolifération incontrôlable de la violence annonçant la naissance de nouvelles formes de guerres ?

I. DE LA DIFFICULTE D'UNE DEFINITION DE LA GUERRE.

1. Les définitions classiques.

« La guerre est morte », proclame en 1987 le livre du général Le Borgne. « Le bel avenir de la guerre », lui répond l'essai de Philippe Delmas huit ans plus tard. Si un monde semble séparer ces deux affirmations, leur opposition pourtant n'est qu'apparente et s'explique par l'imprécision même de la notion de guerre.

Si l'on se réfère aux définitions choisies parmi les plus connues, elles attestent toutes de cette imprécision :

- pour Clausewitz, la guerre, simple continuation de la politique par d'autres moyens, « est un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter votre volonté » ;
- pour Quincy Wright, la guerre, contact violent entre entités distinctes mais similaires, est « la condition légale permettant à deux ou plusieurs groupes de mener un conflit armé » ;
- pour Gaston Bouthoul, la guerre, lutte armée et sanglante entre groupements organisés, a pour caractéristiques essentielles d'être « méthodique, (...) limitée dans le temps et l'espace et (...) soumise à des règles juridiques particulières extrêmement variables ».

Ces définitions ne s'accordent que sur un seul point, la nécessaire présence de la violence armée. Pour le reste, elles laissent le champ libre aux interprétations les plus diverses, selon que l'on ramène les groupes et adversaires en guerre aux seuls Etats ou non, selon que par politique (dans la définition clausewitzienne) on entend politique extérieure ou politique intérieure, selon que l'on insiste sur le respect des règles légales ou qu'au contraire on souligne le caractère extrêmement variable des règles auxquelles obéit le recours à la force. En réalité, la liberté d'interprétation n'est pas absolue, car elle ne saurait s'abstraire de l'air du temps.

2. Vers la notion de conflit armé majeur.

Conscient de la polysémie de la notion de guerre et soucieux de ne privilégier aucune interprétation, le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) a mis sur pied toute une typologie des conflits, substituant à la notion de guerre celle de conflit armé majeur qui se caractérise ainsi :

- un affrontement prolongé entre les forces militaires de deux ou plusieurs gouvernements ou entre une armée régulière et au moins un autre groupe armé ;
- un nombre de pertes humaines d'au moins mille morts sur la durée des affrontements.

Cette définition n'est certes pas parfaite. D'un côté, le chiffre arbitrairement fixé de mille morts amène tout d'abord à ne prendre en compte des conflits aussi divers que la guerre civile en Irlande du Nord ou les accrochages frontaliers entre le Pérou et l'Equateur qu'au bout de quelques années, lorsque le chiffre des victimes a atteint le seuil en question. Inversement, lorsque ce seuil est atteint, il suffit qu'il n'y ait que quelques victimes pour que le conflit soit retenu. C'est le cas par exemple du conflit irlandais qui a provoqué en 1996 la mort de « seulement » huit personnes, ou avec le conflit indo-pakistanaise au sujet du Cachemire qui, suite à quelques tirs sporadiques sur la frontière entre les deux pays, réapparaît en 1996 après avoir disparu des statistiques depuis 1992... De plus les conflits opposant deux parties non-gouvernementales, dans la mesure où il faut attendre que l'une des parties ait conquis le pouvoir avant de pouvoir être considérée comme armée régulière pose également un problème de définition. C'est le cas par exemple des affrontements entre factions kurdes au Nord de l'Irak ou islamiques en Afghanistan.

II. LES GUERRES INTERÉTATIQUES ET LES GUERRES CIVILES

1/ Obsolescence des guerres interétatiques.

Un constat : Fort de cette définition il est maintenant possible d'établir un constat.

Depuis 1989, la tendance est à une baisse lente mais continue du nombre tant des conflits armés majeurs que des morts qu'ils provoquent. Une telle baisse s'explique essentiellement par le fait que ces conflits dont l'origine date d'avant la fin de la guerre froide sont aujourd'hui encore les plus nombreux et qu'ils ont tendance à prendre fin, suite à la victoire d'une des parties en présence, d'un cessez-le-feu ou d'un accord de paix.

Depuis 1989, à l'exception notable de la deuxième guerre du Golfe, il n'y a pratiquement plus eu de guerres interétatiques. Autrement dit, les conflits armés majeurs contemporains sont essentiellement des guerres civiles.

Il reste maintenant à expliquer ces tendances en vue d'en déceler la signification politique et, ce faisant, d'en tirer des conclusions quant'aux perspectives de guerres futures.

Les raisons.

La dissuasion nucléaire

Pour tenter d'expliquer cette donne inédite depuis la naissance du système interétatique issu des traités de Westphalie (1648), le premier facteur à prendre en considération est bien sûr le facteur nucléaire. Celui-ci est à l'origine de ce qui a été appelé la « longue paix »¹, c'est-à-dire l'absence de violence armée interétatique sur le territoire des Etats membres du camp occidental et du bloc soviétique. Due à l'existence d'une arme nucléaire non opérationnelle parce qu'utilisable à des fins exclusivement dissuasives, on ne peut se battre ni avec, ni contre des armes nucléaires. La longue paix a tout d'abord rendu la guerre rationnellement impensable, tant en effet son coût potentiel devient exorbitant : aucune cause ne mérite l'autodestruction. Au-delà, « l'érosion de la puissance militaire » (E. Luard) qui s'en est suivie a rendu la guerre « subconsciemment impensable et, par là-même, obsolète » (J. Mueller).

Une culture économique et non plus guerrière.

Mais la diminution du nombre de guerres interétatiques ne s'explique pas par le seul facteur militaire : le facteur économique, et plus précisément l'émergence d'une économie internationale, voire mondiale, entre pays de la Triade (Amérique du Nord, Union européenne, Japon/Asie du Sud-Est), a lui aussi contribué à la pacification des relations internationales.

Ceci non seulement à cause de l'interdépendance généralisée qui en résulte entre Etats-nations, et qui rend les guerres économiquement peu rentables, mais également pour deux autres raisons.

La première est indirecte et réside dans le changement de valeurs que l'importance grandissante prise par l'économie induit dans la mentalité des peuples. Celle-ci vient ajouter ses effets à ceux provoqués par l'absence durable de conflit dans la mesure où la prospérité et le

¹ Selon l'expression d'André Glucksmann, « Des guerres à venir », Politique Internationale, automne 1994.

bien-être deviennent les valeurs suprêmes à acquérir, par les sociétés. La guerre s'en trouve donc nécessairement dévalorisée.

La seconde est directe, et renvoie à la nature même de l'échiquier économique sur lequel se noue désormais l'essentiel des relations entre Etats-marchands. Les Etats qui y rivalisent sont en effet des puissances civiles dont le comportement est caractérisé par une volonté générale d'accepter la division internationale du travail. Une préférence est également marquée en faveur d'un règlement des conflits par la négociation, le compromis et l'ajustement mutuel. Bref, le rôle de la guerre se réduit, telle une peau de chagrin, entre pays pratiquant le libre-échange.

La paix démocratique.

De plus, la croissance économique qu'ils doivent à cette liberté du commerce contribue à démocratiser les Etat. Or, l'extension du régime démocratique constitue le troisième facteur qui explique la diminution du nombre des guerres interétatiques depuis une cinquantaine d'années.

Lorsqu'on regarde de plus près les Etats engagés dans les guerres qu'a connues le monde de l'après-Deuxième Guerre mondiale, et que l'on établit une corrélation avec la nature de leur régime politique interne, on constate que les guerres en question ont vu s'affronter soit des Etats non-démocratiques entre eux, soit des Etats démocratiques et des Etats non-démocratiques. Mais aucun Etat démocratique ne s'est confronté sur le plan militaire.

Démocraties et culture du compromis.

Habitée à résoudre par la négociation plutôt que par la force les conflits intérieurs, une démocratie fait preuve de la même volonté de compromis lorsqu'elle est confrontée à une autre démocratie. Ainsi le partage d'une culture du compromis permet d'éviter l'escalade de la violence armée entre démocraties, et explique l'absence de guerres entre elles. A contrario, lorsqu'une démocratie s'oppose à un Etat qu'elle considère, à tort ou à raison, comme non-démocratique, et qu'elle soupçonne de ne pas être rompu au règlement pacifique des conflits, elle est prête à oublier ses valeurs. Ainsi, attachement à la paix et volonté de compromis sont temporairement mis à part. Les démocraties adoptent alors ce qu'elles prêtent à leurs adversaires -démonstration de force, recours à l'escalade militaire-, non seulement pour pouvoir faire face avec succès à ce dernier, mais aussi pour lui imposer ses propres valeurs et institutions démocratiques. C'est le comportement qui a été adopté ces cinquante dernières années par les alliés occidentaux : la France et la Grande-Bretagne à Suez en 1956, les Etats-Unis au Vietnam, la seconde guerre du Golfe, et tout récemment dans la dernière crise avec l'Irak.. A fortiori, lorsqu'on est en présence de deux Etats dont aucun n'est démocratique, alors la guerre continue d'être considérée par les autorités concernées comme simple continuation de la politique étrangère par d'autres moyens. Les guerres entre la Chine et le Vietnam, l'Irak et l'Iran, la Libye et le Tchad, le démontrent aisément.

Ainsi, s'ajoutant aux facteurs nucléaire et économique, le facteur politique, permet de rendre compte de l'évolution qu'a subie le phénomène « guerre interétatique » au cours de la seconde moitié du XXème siècle.

Mais si l'on constate l'obsolescence de la guerre interétatique, il faut bien admettre l'omniprésence des guerres civiles sans qu'il y ait nécessairement incompatibilité entre les deux.

2/ Persistance des guerres civiles.

Les guerres civiles constituent donc la quasi-totalité des conflits armés majeurs en cours aujourd'hui. Vingt-six des vingt-sept conflits armés majeurs recensés par le SIPRI en 1996 relèvent de cette catégorie. Le plus souvent, les logiques ethniques, communautaires, nationalistes, religieuses, sont brandies par les parties adverses pour légitimer le recours aux armes.

Autant les risques de conflits armés majeurs entre Etats démocratiques semblent inexistantes à court et moyen terme, autant les risques d'affrontements armés continueront de hanter une zone de troubles dans un avenir prévisible.

La raison réside essentiellement dans la tendance inhérente aux Etats non-démocratiques à recourir à la guerre dans le but de faire diversion des difficultés intérieures grâce à l'exaltation des surenchères nationalistes, de (re)légitimer leur pouvoir politique au moyen de la désignation d'un ennemi extérieur.

En fait, et quels que soient son caractère unique ou l'étendue de ses conséquences, la fin de la guerre froide s'inscrit aussi dans une évolution mesurable depuis 1945. Cette évolution est celle de la raréfaction des conflits interétatiques dorénavant très minoritaires par rapport aux conflits d'ordre intérieur. Ils ont commencé de prospérer en 1945 et s'il est faux de parler aujourd'hui à leur propos de recrudescence, la disparition de l'antagonisme Est-Ouest les a rendu plus visibles en leur restituant pleinement leurs singularités ethniques, culturelles, religieuses. Mais surtout ces conflits s'inscrivent bien dans des logiques rationnelles puisque eux aussi, conformément à la définition de Clausewitz, sont la continuation de la politique par d'autres moyens. Seulement il s'agit d'enjeux de politique intérieure et non plus extérieure.

S'il est donc possible de dire que les conflits actuels (et par extension les conflits futurs) ont surtout un cadre national, il est intéressant maintenant de dégager des caractéristiques essentielles des nouvelles formes de guerres.

III. ESSAI DE TYPOLOGIE DES CONFLITS CONTEMPORAINS

Les polémologues observent avec un certain effarement l'avènement de conflits nouveaux aux formes quasi-décomposées.

Ceux-ci sont toujours des guerres civiles. Mais la manipulation des factions aux prises, la décomposition des Etats, la disparition fréquente des armées régulières, l'évanescence d'ambitions politiques remplacées par le seul intérêt matériel, font que ces guerres-là sortent des schémas rencontrés lors des trois derniers siècles. Les guerres étaient alors ou limitées ou totales. Elles semblent être aujourd'hui et seront probablement demain des guerres « déstructurées »²

² André Glucksmann, « Des guerres à venir ».

La guerre décomposée

Seul un Etat fort peut engager des guerres limitées et en imposer les contraintes à un corps militaire disposé à obéir. A l'inverse, les guerres dégénérées actuelles sont liées à la disparition des formes ordinaires de la souveraineté étatique, à commencer par les armées régulières qui en sont l'un des aspects les plus marquants. Dès lors qu'un gouvernement est incapable d'assurer ses missions élémentaires de protection, d'assistance, d'encadrement des citoyens, la probabilité est grande de voir surgir de nouveaux acteurs sur la scène étatique. Ainsi apparaissent milices, bandes armées, prédateurs plus ou moins structurés, désireux non pas d'accéder au pouvoir d'Etat mais de se bâtir un empire, fragile mais fructueux, sur les ruines de l'Etat désagrégé. La multiplication des Etats va logiquement de pair avec leur dévaluation qualitative.

Des combats anarchiques

Dans diverses guerres récentes, dont certaines toujours actives, les armées régulières ont éclaté (Somalie, Liberia, Afghanistan) ou n'ont pas été engagées (Liban), les combats sont particulièrement anarchiques (Liberia), le nombre de parties au conflit est anormalement élevé (4 ou 5 au Soudan, de 10 à 15 au Liberia et en Afghanistan, quelques dizaines de clans en Somalie, 600 à 700 groupes armés en Algérie, dépourvus d'une direction centralisée pour coordonner leur action). Les combats sont privés d'objectif stratégique. D'ailleurs, ce ne sont plus les forces antagonistes qui sont l'enjeu des combats, mais les populations elles-mêmes.

Le martyre des populations

Une observation déjà ancienne, souvent reprise, montre combien les civils ont remplacé les hommes en armes dans les conflits contemporains. Les belligérants s'y efforcent soit d'annihiler les populations, soit de les chasser des endroits où elles vivent.

Tous les moyens peuvent alors être utilisés :

- tirs d'artillerie aléatoires et raids aériens réels ou simulés effectués par les forces israéliennes afin d'obtenir des habitants de Beyrouth qu'ils consentent à quitter leur capitale en juillet et août 1982
- exécutions massives de Musulmans en Bosnie à l'été 1995, tireurs d'élite s'en prenant aux enfants de Sarajevo pour mieux convaincre les parents d'avoir à évacuer les lieux,
- génocide accéléré au Rwanda, en 1994, pour libérer des terres cultivables
- mines antipersonnel dispersées au Cambodge, en Angola, en Afghanistan, au Mozambique qui rend hasardeux leur relevage et impossibles la vie et les cultures dans les zones « polluées ».

La guerre décomposée connaît de nouvelles formes d'affrontements par procuration. Les seigneurs de la guerre, peu soucieux de s'engager dans des combats évidemment périlleux, délèguent des enfants pour se battre à leur place. Au Liberia par exemple, à 15, 12, 10 ans, on est bien assez malléable pour croire ce que racontent les adultes, pas assez vieux pour être conscient du danger mais suffisamment robuste pour manier les armes.

Que les populations soient chassées des terres qu'elles cultivent ou des villes qu'elles habitent, ou au contraire qu'elles garantissent, par leur présence, la sécurité des combattants, le résultat est sensiblement le même. La population, naguère tenue le plus possible éloignée des combats par ceux qui étaient censés la protéger, devient l'enjeu même des affrontements. Si, de surcroît, la communauté internationale la prend en charge, alors les miliciens trouvent en son sein vivre et couvert, repos et ressources : la guerre est alimentée.

La guerre en ville

Les futurs conflits armés naîtront probablement en ville. Celle-ci, en effet, est naturellement belligène si elle n'est plus un lieu d'urbanité. La ville attire parce qu'elle est supposée offrir emploi, instruction, soins médicaux, protection, sécurité, distraction même. Les hyperconurbations et autres villes tentaculaires d'aujourd'hui et en particulier celles du Tiers-Monde ne procurent rien, hors ces envies insatisfaites. Toute ville fait voisiner quartiers riches et pauvres, villas et bidonvilles, aisance et misère. Le nouveau citadin, frustré, déçu, devenu encore plus pauvre, risque d'être acculé à des réactions de désespoir. Le phénomène d'urbanisation croissante devrait donc imprimer à la guerre un caractère neuf. « Les villes seront les champs de bataille du prochain siècle. Le futur a déjà commencé »³.

Déjà en ex-Yougoslavie, les noms de bataille sont tous des noms de ville qui s'égrènent dans une sorte de litanie tragique, Mostar, Sarajevo, Dubrovnick, Banja Luka, Vukovar, Srebrenica. Beyrouth, Monrovia, Mogadiscio, Grozny, sont d'autres lieux cardinaux des combats. La ville, centre de richesse et de pouvoir, devient l'enjeu des luttes armées.

Piller des populations exige d'aller à leur rencontre. Les grandes compagnies du Moyen-Age écumaient les campagnes ; les bandes armées sévissent et séviront en ville. Là sont les stocks, les ports et les aéroports, là convergent les approvisionnements indispensables à la vie, là circule l'argent, s'échangent les biens, se taxent les transactions. La campagne est dépourvue de richesses directement exploitables. A Mogadiscio, à Beyrouth, au Liberia, les combats ont lieu pour le contrôle des ports, aérodromes, carrefours, tous lieux de passage obligés des produits à voler.

De son côté, la lutte armée pour le pouvoir sous-entend le contrôle de la ville, centre des activités politiques et administratives, siège des stations d'émission de radio et de télévision, des centres de calculs, des transformateurs d'énergie. Si l'écho donné à leur lutte est le premier souci des belligérants, c'est en ville que les médias trouveront le mieux à travailler. Les effets des obus sur les immeubles et les populations affolées y sont spectaculaires, le retentissement des combats y est infiniment plus grand qu'en milieu rural. Les guerres civiles traditionnelles, dont le pouvoir était l'enjeu, avaient leurs avantages. Les belligérants évitaient dans la mesure du possible de détruire des villes qu'il leur faudrait tôt ou tard reconstruire.

De nouveaux acteurs.

Cette fin de millénaire réserve d'après surprises et de grands changements. Désormais, l'objectif poursuivi par les combattants des cités est rarement le pouvoir. Celui-ci, trop complexe à assumer, trop périlleux aussi, sans perspectives satisfaisantes, n'est plus dispensateur de prébendes. La fin de la guerre froide a signifié l'arrêt des subventions à fonds perdus, de la tenue à bout de bras par Moscou ou Washington de tel roitelet naguère aidé parce qu'il se situait du bon côté. C'est un signe des temps que la diminution du nombre des coups d'Etats. Mais cette tendance, n'annonce pas forcément un progrès des pratiques démocratiques. Elle est d'abord le signe de pouvoirs évanescents, incapables de percevoir taxes, impôts et redevances.

³ Jean louis Dufour. « La guerre survivra-t-elle au XXI^e siècle ? »

Désaffiliation étatique et territoriale.

Ce qui caractérise les conflits armés majeurs de l'après-guerre froide, ce n'est pas leur violence gratuite et surmultipliée, c'est leur progressive désaffiliation étatique et territoriale. Autrefois, le contrôle d'une partie essentielle d'un territoire et de ses habitants, joint au soutien d'une puissance extérieure, était la condition sine qua non pour l'accès au pouvoir -et aujourd'hui encore, ce modèle reste valable comme vient de le prouver le conflit zairois. Mais de plus en plus, dans les conflits actuels, où « l'identité n'épouse plus les formes de la territorialité étatique »⁴, on a affaire à des affrontements, globalisés quant aux conséquences, et ce pour cause de luttes entre réseaux d'acteurs tout à la fois locaux, nationaux, et transnationaux.

La conséquence est double. D'un côté, l'absence d'immixtion des grandes puissances limite le danger d'extension de ces conflits. Mais de l'autre, la présence d'acteurs non-étatiques, voire anti-étatiques, restreint les possibilités de maîtrise, de régulation et de résolution de ces conflits par les Etats et les organisations internationales. Au niveau du système international d'après-guerre froide, il s'ensuit nécessairement des risques accrus de dysfonctions : pour autant il ne faudrait pas en déduire l'avènement d'un nouveau désordre, car c'est bien davantage de l'émergence d'un autre ordre dont il s'agit.

Outre les caractéristiques que nous venons de dégager des conflits récents, il est maintenant intéressant de se livrer à un exercice de prospectives et de tenter de mettre en lumière celles des conflits futurs.

IV. LES GUERRES DU FUTUR

En raison des écarts technologiques, la stratégie militaire du futur devrait comporter deux tendances réelles et une orientation virtuelle.

Conflits entre adversaires de niveau équivalent.

La première tendance sera très certainement celle de l'affrontement entre niveaux équivalents et ne devrait pas changer fondamentalement les données de la stratégie ordinaire. Sans doute cherchera-t-elle à incorporer une quantité croissante de technologie. De fait, elle sera apparemment plus sauvage mais plus imaginative.

En général, les guerres auront lieu plus facilement entre deux Etats ou groupes d'Etats se situant sensiblement au même niveau. Parce que les conflits restent encore fondés sur la Terre, donc sur la proximité, ils se situeront à l'intérieur d'aires de développement homogènes. En conséquence, les différences de potentiel seront dues à la dimension, à l'effort militaire et à l'esprit stratégique, non à des écarts de développement technique. La supériorité se décidera à la marge. Elle n'est en général que temporaire. On se préparera pour « faire mieux la prochaine fois ».

Sauf situation exceptionnelle de confrontation soudaine, les conflits continueront à être enracinés dans une tradition ancienne d'antagonismes vifs et jamais résolus. Ils pourront couvrir longuement, connaître des phases de latence. En conséquence, les puissances

⁴ François Géré, « Demain la guerre ».

concernées s'efforceront, sur le long terme, de se maintenir à un niveau militaire sensiblement équivalent l'une par rapport à l'autre, tout en recherchant un avantage soudain qui pourra faire basculer en leur faveur les termes de l'équation.

Des belligérants de niveaux technologiques hétérogènes.

La seconde tendance pourrait être celle du croisement de niveaux technologiques hétérogènes. Il s'agit d'un cas de figure classique qui verra une puissance technologiquement supérieure affronter un adversaire de niveau inférieur. Ce dernier pourra compter sur le nombre et sur la durée. Plus encore, sur la faible capacité des gouvernements et des opinions à subir des revers, des pertes et sur leur impatience à durer dans la guerre.

Ici interviendra, comme toujours, la pesée des motivations. L'affrontement des capacités sera fortement modifié par celui des volontés. Les différentiels de motivation créent parfois des écarts compensateurs. Le risque serait donc, et il n'est pas nul, de voir un conflit local, ne mettant pas en jeu des intérêts vitaux pour l'Etat intervenant, se mettre à dégénérer. De voir une opération extérieure mal conduite tourner au désavantage de la puissance technologiquement dominante, mais mal préparée et peu motivée.

La supériorité technologique étant acquise sur des adversaires infiniment moins capables, il restera à affirmer la supériorité du vouloir politique. Reste aussi l'action du génie stratégique, toujours perturbateur, qui saura créer la supériorité là où il faut et quand il faut, en dépit d'une situation globalement défavorable. Pour le reste, seule une grande entreprise impériale conduit à des confrontations brutales de niveaux technologiques différents. On est tenté, s'agissant des Etats-Unis, de dire que tel sera constamment le cas pour le siècle qui vient. Or rien n'est moins assuré. Aujourd'hui, « nous connaissons la combinaison étrange d'un Etat disposant de la supériorité militaire mais qui se refuse à jouer le rôle de dominateur et de régulateur qu'ont exercé traditionnellement les Etats disposant, grâce à leurs moyens militaires, de la capacité d'imperium »⁵.

L'affrontement improbable de deux Etats au capital technologique très élevé.

Le troisième cas de figure, dont la probabilité d'occurrence semble nulle à court terme et peu élevée dans l'avenir lointain, serait celui d'un affrontement entre deux Etats disposant de capacités de très haute technologie équivalentes. C'est très exactement ce que cherche à éviter la stratégie des Etats-Unis qui entend maintenir en sa faveur l'écart technologique. Pour considérer ce cas de figure, il faut donc faire un saut du côté de la fiction et concevoir de très improbables combinaisons. Un Japon transférant massivement ses technologies avancées vers une Chine qui les utiliserait à des fins militaires conventionnelles...

A ces trois possibilités viennent s'ajouter les cas particuliers du maintien de la paix, la lutte contre des acteurs armés non étatiques, animés d'intentions criminelles.

Les formes de guerre sont une chose, les buts sont autre chose. La genèse de l'hostilité procède de buts politiques. Par exemple, la volonté des Etats-Unis d'interdire l'émergence d'une puissance équivalente à ce que fut l'URSS peut les conduire à faire la guerre pour interdire cet essor. Les candidats à cette situation sont peu nombreux. En revanche, la recherche d'armes compensatrices des écarts de potentiel pourrait être également une cause de conflit difficile à gérer.

⁵ François Géré. Demain la guerre.

La guerre au secours de la non-prolifération.

L'économie nouvelle de guerre, ce serait une sorte de cycle stop and go par lequel la guerre régulerait les excès de puissance créés par les flux technologiques à un moment donné dans une zone donnée. La logique du développement mondial fait que les technologies constituent des produits d'exportation. Personne, surtout pas les Etats-Unis, ne renoncera à ces richesses. La politique dite de non-prolifération, bien que nécessaire, constitue sur le long terme un leurre. Elle s'inscrit totalement en porte-à-faux par rapport aux logiques économiques dominantes et à l'irréversibilité de la liberté des flux mondiaux. Dès lors qu'un Etat, profitant des circonstances favorables et ayant orienté ses achats de technologies au service du développement de son potentiel militaire, manifestera une volonté d'y avoir recours dans des termes et pour des objectifs qui contrarieront certains intérêts, la guerre interviendra. Le maintien de la supériorité technologique consiste à la fois à développer et à maintenir son avance, mais aussi à ralentir celle des autres, ou encore à la réorienter vers des activités purement civiles. C'est ce qu'ont compris l'Allemagne et le Japon, tout en développant des capacités militaires non négligeables

CONCLUSION.

En dernière analyse, il est possible de dégager quelques conséquences sur la nature des guerres d'aujourd'hui et par là même de celles du futur.

Trois caractéristiques des conflits contemporains frappent d'emblée par leur décalage et leur anormalité par rapport aux conflits antérieurs ainsi qu'aux grilles de lecture habituelles. Les conflits ont tendance à se **délocaliser**, cessent d'être l'affaire de **professionnels** et de ce fait perdent leur **légitimité**.

Les conflits sont d'abord **délocalisés** à un double titre. Ils sont sortis d'Europe, où ils avaient pris leurs habitudes séculaires et ils ont déserté les champs de bataille pour investir la ville, comme nous l'avons vu. Les batailles modernes ont toutes des noms de ville : Beyrouth, Mogadiscio, Sarajevo, Grosny... Pour l'observateur, ces villes, à Sarajevo près, ne sont plus pour l'instant, situées sur le continent européen qui fut pendant des siècles, le théâtre de la plupart des guerres. Les conflits se sont donc exportés du centre vers la périphérie, au limes⁶ (au sens romain du terme) du monde occidental. Le mouvement de délocalisation du centre vers la périphérie n'est sans doute qu'une étape, car l'autre mouvement vers les villes devrait avoir rapidement un effet boomerang vers les pays du Nord dont les centres urbains accumulent les ingrédients propres à un affrontement : les incidents de Los Angeles ou de Hambourg, les incendies des banlieues françaises, sont autant de prémices inquiétantes.

Dans le même mouvement la guerre, est de moins en moins l'affaire de professionnels. Comme les conflits se déclenchent à l'intérieur des états, ils concernent directement les populations qui sont prises à partie et amenées ou forcées à prendre parti. Et les guerres civiles deviennent des guerres de civils. Les armées en tant que telles n'y jouent plus un rôle décisif. Elles fournissent des armes et des soldats, mais ne sont plus les seuls acteurs responsables. Comme l'écrit l'ancien secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, dans le supplément à un programme de paix, « on a affaire également à des milices et à des civils armés, peu disciplinés et avec des structures de commandement mal définies. Les civils sont les principales victimes et, fréquemment, le contrôle des civils apparaît comme le principal objectif de la guerre ». Ce sont les citoyens qui se muent en combattants suivant les antiques procédés tribaux où

⁶ Jean Christophe Ruffin, « L'empire et les nouveaux barbares ».

l'activité guerrière était généralisée, mais ils sont aujourd'hui munis d'une palette d'armes modernes qui démultiplie d'autant leur capacité de nuisance.

Enfin, n'étant plus l'apanage de professionnels, la guerre perd de sa légitimité. Sans limite et sans règle, la guerre s'affranchit de toutes les conventions et de tous les codes de bonne conduite qui avaient été échafaudés et progressivement consolidés entre les nations civilisées au cours des derniers siècles. Les guerres civiles ne respectent rien ni personne. La tuerie, elle, est organisée par ailleurs. La peur de l'autre est telle dans ces types de conflits identitaires, que le réflexe premier est de l'anéantir. « La peur de disparaître conduit à faire disparaître les autres »⁷. Ces conflits fratricides mènent tous au génocide et à l'épuration ethnique.

Vidée des caractéristiques qui la définissaient, la guerre, aujourd'hui semble revêtir une nouvelle forme.

Ainsi, loin de disparaître, elle connaît une mutation d'importance . Nous vivons l'époque d'une dégénérescence de la guerre ; caractéristique qui marquera très certainement les guerres du siècle prochain.

⁷ François Thual. « Les conflits identitaires », Iris - Ellypses - Paris 1995.